

Paris, le 11 janvier 2018

NOMINATION A LA DIRECTION GENERALE DE LA FABRICATION DES BILLETS

Vincent Bonnier a été nommé directeur général de la Fabrication des billets, à compter du 2 janvier 2018 en remplacement d'Erick Lacourrège, nommé directeur général des Services à l'économie et du Réseau en octobre dernier.

Né en 1958, Vincent Bonnier est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'Institut national agronomique de Paris-Grignon. Entré à la Banque de France en 1985, il exerce successivement les fonctions d'architecte réseau au département de l'Organisation et de l'Informatique (OI) puis d'auditeur à l'Inspection générale. En 1992, il revient dans le département de l'Ol pour se voir confier la responsabilité du service des Projets Entreprises, puis, en 1996, celle du principal centre électronique de traitement des données de la Banque. Nommé adjoint au directeur de l'Organisation et des Développements en 2000, il participe à la définition de la politique informatique de l'Institution. En 2003, il prend en charge la direction du projet de plate-forme européenne de paiements Target2 : présidant le comité de projet, il coordonne les travaux des trois banques centrales (Banque de France, Bundesbank et Banque d'Italie). En 2007, il assure parallèlement des responsabilités identiques sur le projet de plate-forme européenne de règlement-livraison de titres Target2-Securities (avec le concours supplémentaire de la Banque d'Espagne) et représente les quatre banques centrales au Programm Board de l'Eurosystème et dans les instances de travail avec les dépositaires centraux et les banques. En 2014, il est nommé adjoint au directeur général de la Fabrication des billets où il participe aux orientations stratégiques, au lancement de la filiale papetière Europafi, aux actions de modernisation et au projet Refondation de regroupement des sites industriels.

A propos de la Banque de France. Institution indépendante, la Banque de France a trois grandes missions : la stratégie monétaire, la stabilité financière, les services à l'économie. Elle contribue à définir la politique monétaire de la zone euro et la met en œuvre en France ; elle contrôle banques et assurances et veille à la maîtrise des risques ; elle propose de nombreux services aux entreprises et aux particuliers.

Visitez notre site internet www.banque-france.fr

Suivez nous If 🗾 in 🔼